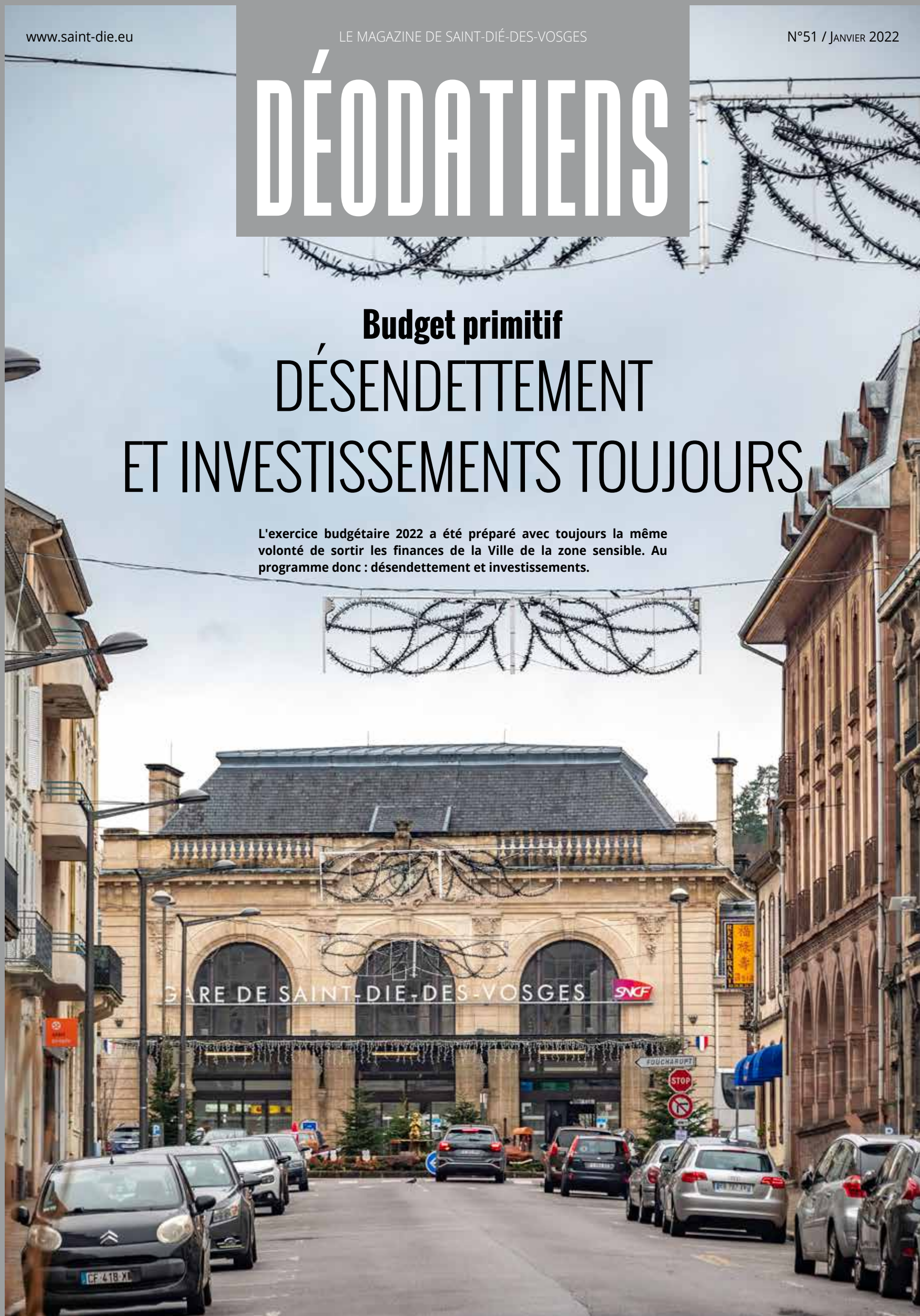


DÉODATIENS

Budget primitif DÉSENDETTEMENT ET INVESTISSEMENTS TOUJOURS

L'exercice budgétaire 2022 a été préparé avec toujours la même volonté de sortir les finances de la Ville de la zone sensible. Au programme donc : désendettement et investissements.





◀ **Deux jardins labellisés espaces sans tabac**
 Au centre-ville, le jardin Simone-Veil et, dans le quartier Kellermann, le jardin Camille-Sée sont devenus des espaces sans tabac. Le strict respect de cette interdiction de fumer dans les aires de jeux pour enfants, conventionnée avec la Ligue contre le Cancer, sera contrôlé. Il s'agit d'éliminer l'exposition au tabagisme passif, d'encourager l'arrêt du tabac, de promouvoir l'exemplarité et de préserver l'environnement des mégots.



▲ **Saint-Nicolas, marché de Noël et Téléthon**
 Après une année 2020 contrariée par la crise sanitaire, les fêtes de fin d'année ont retrouvé leur lustre avec en point d'orgue, sous de magnifiques illuminations, le très beau défilé de la Saint-Nicolas, le plaisir de découvrir le marché artisanal de Noël et bien sûr l'élan de solidarité déployé pour le Téléthon !

▲ **Journée défense et citoyenneté du 18 novembre**

Une trentaine de filles et garçons a participé à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC). En lien avec le ministère des Armées et la Mission locale, des informations ont permis aux jeunes gens de découvrir ou mieux percevoir le panel des institutions françaises, mais aussi les droits et les devoirs du citoyen.

▶ **La ligne Saint-Dié/Epinal de nouveau en service, pari tenu !**

La réouverture officielle, le 12 décembre 2021, de la ligne de train Saint-Dié-des-Vosges-Bruyères-Épinal, après trois ans de fermeture et des mois de travaux, a donné lieu une inauguration marquée par la participation de nombreuses autorités. En Déodatie, David Valence, maire de Saint-Dié-des-Vosges, vice-président de la Région Grand Est délégué aux Transports, Déplacements et Infrastructures, accueillait le Premier ministre Jean Castex, Jean-Baptiste Djebbari, secrétaire d'État aux Transports, Jean-Pierre Farandou, président de la SNCF, et le président de la Région Jean Rottner. «Un moment hautement symbolique», dira notamment Jean Castex.





La défiance est mauvaise conseillère

L'année 2022 se commence comme 2021 : avec la covid-19 et sa propagation mondiale. A y bien regarder cependant, **la généralisation de la vaccination a profondément changé la donne en un an**. Pour ceux qui disposent d'une couverture vaccinale complète, le risque est considérablement réduit de développer une forme grave de la maladie : ce ne sont pas des conjectures, **ce sont des faits**, qu'un maire comme moi constate dans notre hôpital ou nos maisons de retraite.

D'où vient que certains préfèrent le risque d'être contaminés et donc mis en danger, plutôt que de faire confiance à ceux qui ont élaboré les vaccins et les diffusent ? **La défiance, en réalité, se présente souvent à nous sous des dehors séduisants** : on a l'impression d'en savoir plus que d'autres (alors qu'on accorde foi à des croyances ou à des informations peu étayées), on se dit que prudence est mère de sûreté.

La vérité est que trop de choses, depuis trop longtemps, nous invitent à nous défier les uns les autres. Au pays

de Descartes, **on finit par confondre le doute, qui est de bonne méthode, avec sa grimace**. Je ne jette pas la pierre à ceux qui ont peur : mais que ceux qui diffusent des messages de défiance systématique cessent d'empêcher certains êtres fragiles de se protéger !

Le virus nous rappelle surtout **que notre destin est solidaire de celui du monde qui nous entoure**. Leçon solidaire, leçon écologique, leçon politique !

Avec vous, je fais le vœu qu'en 2022, nous ne perdions jamais de vue le lien qui nous unit tous, des plus forts aux plus faibles. Celui de notre commune humanité, de notre commune vulnérabilité.

Fidèlement
Votre Maire,
David Valence



P.7



P.6



P.5



P.8-10



P.13

SOMMAIRE

- 4 La culture, d'un monstre sacré à l'univers ludique
- 6 Tout roule autour du skatepark
- 8-10 Finances 2022 : Le sérieux budgétaire reste de mise
- 13 Ville et Etat : des engagements mutuels pour la sécurité et la tranquillité publique
- 16 Rencontre : Yvon Claude

Directeur de la publication : David Valence
 Rédactrice en chef : Laetitia Martel
 Rédacteurs : Laure Costalonga, Fabienne Schneider, Josée Tomasi, Gaëtan Tarby
 Réalisation technique : Laurent Stoll
 Photographies : Tristan Cuny, Maxime Perrotey, Sylvain Pasquet
 Impression : l'Ormont imprimeur - Saint-Dié-des-Vosges
 Charte graphique : DargDesign
 Diffusion : Médiapost - Régie publicitaire : Estelle Hameau - 06 22 51 69 51

www.saint-die.eu
facebook.com/ville.saintdiedesvosges
 Le trois minutes



La culture, d'un monstre sacré à l'univers ludique

Looking for Beethoven

L'association Musique Espérance propose le dimanche 9 janvier à 16 h «Looking for Beethoven» un spectacle musical pour le moins original. À l'occasion du 250^e anniversaire de la naissance de Beethoven en 2020, Pascal Amoyel, pianiste connu et reconnu comme un interprète d'une authenticité et d'une originalité rares, a créé un spectacle dédié au monstre sacré. Car le compositeur le plus joué au monde n'en est pas moins l'un des plus mal connus...

Pascal Amoyel y mène une enquête palpitante où il décode le chef-d'œuvre absolu du piano, les 32 Sonates, véritable journal d'une vie. Ce spectacle, joué à guichets fermés au festival d'Avignon et durant plusieurs mois au Théâtre Le Ranelagh à Paris, révèle le visage secret de l'homme. Ou comment, alors que la vie lui refusait la joie - et lui offrait un destin tragique - Beethoven la créa lui-même dans sa musique pour en faire don à l'humanité. On en ressort secoué, bouleversé, avec la douce sensation de s'être un peu (r)approché d'un génie en proie à ses propres démons, à la fragilité transcendante.

Espace Georges-Sadoul - Plein tarif : 20€ - Tarif réduit : 17€ - Étudiants : 8€ - Gratuit enfant moins de 14 ans - Famille (parents + enfants - 18 ans) : 50 €

Réservation au 03 29 56 14 09 et sur www.ticketmaster.fr

Animorama

Lancée dans le cadre du Contrat Territorial d'Éducation Artistique et Culturelle et de son action «Résidence Éveil», «Animorama» est une exposition pas comme les autres. À travers un parcours ludique, elle invite les tout-petits accompagnés d'adultes à jouer avec les formes et les couleurs. Un crocodile, un éléphant, des poissons, des papillons et un serpent proposent des jeux de découverte et de manipulation. Bienvenue dans l'univers graphique et coloré de l'illustrateur Vincent Mathy !

L'exposition est visible du 22 janvier au 7 février au musée Pierre-Noël. Le vernissage aura lieu le samedi 22 janvier à 10 h (dans la limite des places disponibles. Présence à confirmer à l'adresse mail suivante : virginie.levitte@ca-saintdie.fr)

Un programme d'activités à destination des familles, établi par les professionnels de la petite enfance et les médiateurs du pôle Culture de la communauté d'agglomération de Saint-Dié-des-Vosges, est en ligne sur le site www.ca-saintdie.fr



DON DU SANG

L'Établissement français du sang et l'Amicale des donneurs de sang bénévoles organisent trois nouvelles journées dédiées au don du sang : les mercredi 5 janvier et mardi 1er février, de 9 h à 13 h et de 15 h 30 à 19 h 30 à l'espace François-Mitterrand ; le vendredi 21 janvier, de 15 h 30 à 19 h 30 au bâtiment Louise-Michel à l'Orme.

FORUM DÉODASUP

Jeudi 27 janvier, qu'il se tienne en présentiel à l'espace François-Mitterrand (de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h) ou en ligne (si les restrictions sanitaires l'imposent), le 18^e forum DéodaSup aura bien lieu cette année !

Organisé par le lycée Georges-Baumont en partenariat avec le lycée Jules-Ferry et le CIO, il réunira près de 80 exposants issus de divers établissements du supérieur (Facultés, IUT, IFSI, etc.) lorrains et alsaciens, du Crous, de l'armée ou de la gendarmerie, tous prêts à conseiller les futurs étudiants.

Les infos seront transmises par les établissements scolaires.

Marche aux flambeaux un moment à partager

Reporté au 15 janvier

Rien de tel qu'un peu d'effort au grand air pour libérer ses artères des excès de fin d'année. A cet égard, la marche aux flambeaux, organisée depuis quatre ans durant le premier week-end de l'année par les Amis de Gratin, propose de réaliser un parcours de 10 km sur routes forestières. Sans s'adresser aux plus aguerris, cette sortie demande tout de même une bonne forme physique et un équipement adapté à sa pratique en hiver.

Au départ de Gratin à 16 h 30, les participants munis de flambeaux (ou de lampes frontales) iront vers l'Ormont pour atteindre la roche des Fées et, sur le retour, rejoindront le

Trou le Loup. Un vin chaud leur sera offert à mi-parcours. Après l'effort le réconfort : moyennant 10 € un repas sera servi. Le nombre de places étant limité à une soixantaine de convives, il est indispensable de réserver dès maintenant.

Rendez-vous est donné le 8 janvier prochain. Il sera demandé 8 € à l'inscription, dont 3 € seront reversés au profit du Téléthon. Les règles gouvernementales relatives à la pandémie devront être respectées, et le passe sanitaire de chacun sera exigé.

Renseignements au 06 72 80 82 43.



Don du livre : l'APIST ouvre son 9^e chapitre



L'ASSOCIATION
APIST
Association Pour l'Intégration Sociale
des personnes avec une Trisomie 21
PRÉSENTE



LE
**DON
DU
LIVRE**

ESPACE FRANÇOIS MITTERRAND
SAINT-DIÉ-DES-VOSGES

L'APIST Saint-Dié (Association Pour l'Intégration Sociale des Personnes ayant une Trisomie 21) s'apprête à accueillir la 9^e édition du Don du livre d'occasion les 21, 22 et 23 janvier à l'Espace François-Mitterrand. Vous aurez, une nouvelle fois, l'opportunité de faire montre de solidarité en donnant des ouvrages à disposition sur site le jeudi 20, le vendredi 21 et le samedi 22 janvier de 14h à 18h. Les livres proposés sont des classiques de la littérature, du roman classique au documentaire, du livre d'histoire aux bandes dessinées... Sachant que les encyclopédies et les revues ne sont pas acceptées. Chaque visiteur est

alors invité à choisir gratuitement parmi quelque 10 000 livres. Et, sans obligation, à faire un don financier pour soutenir les actions de l'APIST Saint-Dié.

Pour le bon déroulement de cette manifestation solidaire, un appel est lancé aux bonnes volontés. De nombreux bénévoles seront indispensables à compter du mercredi 19 après-midi jusqu'au dimanche 23 janvier au matin. Il est possible de se relayer, sur quelques heures, une demi-journée ou plus selon les possibilités de chacun.

Infos : apist.saintdie@gmail.com
ou 03 29 58 45 83.

ANNULÉ

Les Louves continuent d'aiguiser leurs griffes

Pouvant encore tenir leurs objectifs, les Louves ont de quoi espérer une année 2022 réjouissante.

A l'aube de sa quatrième saison consécutive dans le championnat Elite, la deuxième division nationale, Saint-Dié-des-Vosges Volleyball souhaitait poursuivre sur la lancée d'une précédente saison réussie. A mi-parcours, avec trois points de retard sur la troisième place, l'espoir d'intégrer les play-offs, compétition rassemblant les trois premières équipes de chaque poule du championnat, est fondé. «On joue bien, mieux que l'année dernière, on a

une belle équipe avec des individualités un peu plus fortes mais si ça ne se voit pas au classement, c'est parce que nos adversaires ont aussi haussé le ton», explique Pierre Mercier, président du club. Pour preuve, les Louves ont compilé six victoires pour trois défaites avec, en point d'orgue, une victoire de prestige face à Mougins, équipe invaincue avant sa venue dans les Vosges. «C'est un début de saison en dents de scie, on ne démerite pas mais maintenant, c'est la deuxième partie de saison qui compte», souligne Thaïs Daden, joueuse. «Il ne nous est plus permis de faire de faux pas, on doit gagner les quatre prochains



matches de championnat pour espérer se rapprocher d'une place en play-off», complète Emmanuel Durmortier, entraîneur de l'équipe fanion.

Pour y parvenir, ses joueuses pourront compter sur des supporters de plus en plus nombreux, au point de remplir dans son intégralité le Palais omnisports fin décembre, contre Clamart. «C'est une énorme chance de jouer devant une salle pleine, ça doit nous motiver d'autant plus.»

Un soutien qui pourrait bien s'amplifier avec l'augmentation du nombre de places accessibles au grand public dès le prochain match contre Saint-Laurent-du-Var (22 janvier) ou lors de la venue du Volero le Cannet, une des meilleures équipes françaises actuelles, le 8 février prochain dans le cadre des 1/8e de finale de la coupe de France professionnelle. Sans oublier la coupe de France fédérale où les Déodatiennes, qualifiées pour les 1/4 de finale, ambitionnent le titre.



UN CALENDRIER EN VENTE

Par ailleurs, les Louves mettent en vente un calendrier disponible au prix de 12 € sur la boutique en ligne (<https://saint-die-volley.eu/boutique/>) ou à la buvette les soirs de match à domicile.



Tout roule autour du skatepark

Depuis son inauguration il y a deux ans, le skatepark génère une belle effervescence à Saint-Dié-des-Vosges. A tel point qu'une association et une boutique, dans un premier temps éphémère avant d'être à l'essai, viennent juste de voir le jour.

Qu'ils soient adeptes du skate, de la trottinette, du BMX ou encore des rollers, nombreux étaient ceux qui souhaitaient son ouverture à Saint-Dié-des-Vosges. Depuis le 1^{er} décembre 2018, c'est une réalité : un skatepark de 1 300 m² homologué par la fédération française de roller-skating a vu le jour. Nichée en plein centre-ville et entourée d'arbres centenaires, cette structure offre aux nombreux pratiquants quotidiens, un terrain de jeu unique en son genre pour enchaîner les figures sur les différents modules. «*Il n'est pas loin du lycée, accessible à tous et vraiment bien pour apprendre,*» argumente Margot Hittenger, skateuse amateur scolaire dans la cité scolaire Jules-Ferry. «*Il y a toujours des gens qui peuvent nous conseiller, nous dire si ce qu'on fait est bien ou comment faire mieux.*»

Parce que la mentalité autour du skatepark, c'est aussi de l'entraide. Un esprit qui se matérialise avec la création de l'association Tomorrow is another day (voir par ailleurs), mais aussi, et surtout, par la création d'une boutique dédiée au monde du skate et ses dérivés. D'abord dans un format éphémère jusqu'au 15 février prochain avec la présence de Fetish Skateshop dirigé par Hervé Masson. Puis, à partir du printemps prochain, sous une forme "presque définitive" (voir par ailleurs) avec un commerce qui appartiendra à Johan Courbey.

A l'intérieur, s'y trouvent et trouveront tout ce qui se rapporte à la pratique du skate : matériel, vêtements, accessoires. Mais au-delà du simple aspect commercial, cette boutique située à l'angle de la rue Thiers et du quai Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny

se veut être un véritable lieu de vie à proximité du skatepark. Un endroit où les pratiquants aiment se retrouver après une session sportive. Pour preuve, un shop-in-shop a vu le jour pour ne pas cloisonner le local à l'activité commerciale. «*Le principe de ce type de lieu est de toujours créer de l'événement : il y aura des expositions, des artistes, des disc-jockeys. C'est tout à fait nouveau sur Saint-Dié-des-Vosges,*» explique Marie-Pierre Seiwert, manageuse du centre-ville de la commune. Johan Courbey complète : «*On ne veut pas se fixer dans le skate, on veut une clientèle beaucoup plus large.*»

En somme, avec l'effervescence régnant autour et la multitude de bonnes volontés, le skatepark a de très beaux jours devant lui.

LA MUNICIPALITÉ EN SOUTIEN

Afin de tester la viabilité du commerce, la Ville de Saint-Dié-des-Vosges a sous-loué gratuitement le local dont elle est locataire (pour 15 084 € pendant un an) à Hervé Masson, gérant de «Fetish Skate Shop». Au printemps prochain, la boutique sera reprise par Johan Courbey qui bénéficiera d'une mise à disposition gratuite, par la municipalité, pour trois mois avant une participation progressive au loyer pendant 6 mois et l'assurance de la gratuité des charges. A l'issue de la phase «boutique à l'essai», le commercial pourra être locataire de plein droit et bénéficier de l'aide au loyer (500 €/mois pendant 12 mois et 300 €/mois les 12 mois suivants) propre au périmètre dans lequel il est situé.

Entretien avec Johan Courbey



Commercial expérimenté dans le milieu du skate et du snowboard, entre autres, Johan Courbey figure parmi les quatre créateurs de Tomorrow is another day, association déodatienne créée le 4 novembre dernier.

D'où vient le nom «Tomorrow is another day» ?

«Le nom reflète un peu ma mentalité,

c'est ce qui me motive dans mon boulot. Je me dis qu'il faut rester positif dans la vie et que c'est comme ça qu'on avance.»

Pourquoi avoir créé cette association ?

«On a monté cette association sur demande de la municipalité suite au contest des 25 et 26 septembre

dernier. On a vu qu'on avait beaucoup de demandes donc on avait besoin de l'appui d'une structure. Ça faisait un moment que je réfléchissais à ce sujet-là. L'idée est d'avoir une association assez large qui touche le milieu du skate, du snowboard ou encore tout ce qui est artistique.»

Quelles sont ses activités ?

«Dans son panel d'activités, il y aura évidemment des contests avec notamment celui de septembre 2022 qui verra des professionnels de trois marques se défier dans une battle. Mais aussi des expositions car dans le skateshop que je vais créer indépendamment, on va pouvoir utiliser l'association dans la partie «shopping shop» où un emplacement sera dédié aux artistes. Qu'ils soient graphistes, barbiers ou encore tatoueurs, l'association va appuyer leurs projets.»

ENVIRONNEMENT

Les écoliers de Gaston-Colnat, amis des oiseaux

Du CP au CE2, tout un programme mobilise, durant cette année scolaire l'école Gaston-Colnat, investie dans un projet pédagogique relatif aux oiseaux. Tour à tour, les quatre classes concernées bénéficient de trois interventions de l'association ETC...TERRA, avec pour objectif de sensibiliser les enfants à l'ensemble des caractéristiques de chaque oiseau.

L'observation et la reconnaissance du chant, mais aussi les menaces qui pèsent sur cette partie de la faune et la façon de la préserver ont été sujets d'étonnements de la

part des écoliers très attentifs aux explications fournies. Un travail effectué en relation avec le Musée Pierre-Noël est mis en place sous forme de deux visites par classe. Durant une première visite, point de départ de ce schéma, Jennifer Fangille sensibilisait les élèves aux œuvres d'art évoquant les oiseaux à travers les compositions de Picasso, Roland Venner, Émile Gallé... La collection ornithologique, et notamment le travail du taxidermiste, ont apporté leurs parts de surprises. En janvier, il est prévu de retourner au musée pour y créer une œuvre collective en 3D.

Suite aux conseils reçus pour aider à la protection des oiseaux, des travaux pratiques ont donné lieu à la construction de nichoirs et de mangeoires confectionnés avec des matériaux de récupération collectés auprès des parents. Au fil des ateliers, et entre les mains des gamins, pots de fleurs, boîtes de conserve, briques de lait, pots de yaourt, boutons, chutes de tissus, rubans et belles planches de sapin ou de chêne coupées et offertes par un papa bricoleur, sont devenus de précieux abris tout en couleurs, et même dotés d'étoiles pour certains. Les CP se sont eux consacrés à produire des boules de graisse et de graines destinées à garnir les mangeoires et de petites tasses accrochées dans les arbres de la cour de l'école ainsi que dans le parc attenant à l'école. Le service



technique de la Ville a veillé à la bonne installation de tout ce matériel, mi-décembre !

Enfin, une journée est prévue en fin d'année scolaire pour conduire les classes impliquées à NaturOparc à Hunawir, ainsi qu'à la Volerie des Aigles.

Dès le printemps, et pour un montant de 220 000 euros, l'école Gaston-Colnat profitera du programme de végétalisation des cours d'école engagé par la Ville pour

ces prochaines années. Il permet de lutter contre l'imperméabilisation des sols tout en améliorant le confort et l'accueil des enfants, des enseignants et du personnel municipal. L'école Fernand-Baldensperger avait ouvert le bal lors de la précédente année scolaire, et les onze groupes scolaires de la ville seront concernés par cette opération environnementale d'envergure.

ENVIRONNEMENT

Vos collectes en porte-à-porte en janvier

Collecte des ordures ménagères et des sacs jaunes :

Lundi : Saint-Roch, l'Orme, la Vigne-Henry, Marzelay, le Villé, Robache

Mardi : la Bolle, les Tiges, les Moïtresses

Mercredi : Dijon, Gratin, la Behouille, le Pré-Fleuri

Jedi : Foucharupt, la Vaxenaire, Hellieule

Vendredi : Kellermann, Centre-ville

Collecte des ordures ménagères :

Mardi : Kellermann, Centre-ville

Collecte des gros objets :

La collecte des gros objets a lieu chaque mois sur l'ensemble des quartiers de la ville.

Ce service est gratuit. Les gros objets doivent être sortis la veille et déposés à l'endroit où vous disposez habituellement vos conteneurs.

Mardi 4 : la Behouille, Dijon, Gratin, le Pré-Fleuri, la Vaxenaire, la Vigne-Henry, Robache

Mardi 11 : Kellermann, Saint-Roch, l'Orme

Mardi 18 : Centre-ville, Hellieule, la Bolle

Mardi 25 : Foucharupt, Marzelay, le Villé

QUE FAIRE DES SAPINS ?

Voilà une question que les Déodatien se posent après Noël ! Et à laquelle la municipalité répond, en proposant deux points d'apport volontaire, du 28 décembre au 9 janvier. Matérialisés par des barrières Vauban, ces points sont situés entre l'arrière de l'espace François-Mitterrand et la sous-préfecture, et dans le quartier Kellermann, rue Sébastien-Lehr, entre la chaufferie bois et le dépôt des bus Transdev. Les sapins déposés seront ensuite recyclés.

Le sérieux budgétaire reste de mise

Avec une stabilité des dépenses de personnel, une diminution des charges à caractère général estimée à 2 % et la maîtrise de ses dépenses de fonctionnement, la Ville devrait dégager de quoi poursuivre son désendettement à hauteur d'1 million d'euros. L'exercice budgétaire 2022 s'annonce sérieux, mais serein. Ou serein, mais sérieux..

Le montant des recettes de fonctionnement inscrites au budget primitif 2022, présenté le 20 décembre dernier aux élus municipaux, s'élève à 26,1 millions d'euros pour le budget principal. Une somme en baisse par rapport à 2021, mais qui permettra de couvrir les dépenses de fonctionnement (22,3 millions d'euros) et d'alimenter la section d'investissement de 3,8 millions d'euros.

Plus de la moitié de ces recettes de fonctionnement proviennent de la fiscalité (les impôts) dont les taux pour le bloc communal sont stables depuis 2014. La réforme de la taxe d'habitation aurait pu mettre les collectivités locales dans la panade - elles perçoivent une part du produit de cette taxe - si l'Etat n'avait décidé une forme de compensation en attribuant aux communes la part de la taxe foncière qui était versée aux Départements. Un tiers des recettes de fonctionnement provient des dotations, dont le montant est

annoncé stable dans le Projet Loi de Finances 2022.

La stabilité de la fiscalité et celle des dotations de l'Etat permettent une stabilité des recettes de fonctionnement, confortées par un remboursement du déficit d'exploitation du centre Aquanova America revu à la baisse (1,48 million d'euros) par rapport à 2021.

Ces 26,1 millions d'euros de recettes permettront de financer les dépenses de fonctionnement, estimées à 22,3 millions d'euros. Sur le budget 2022, les charges de personnel représentent 44 % des dépenses, les charges à caractère général 20 % et les autres charges de gestion courante 17 %.

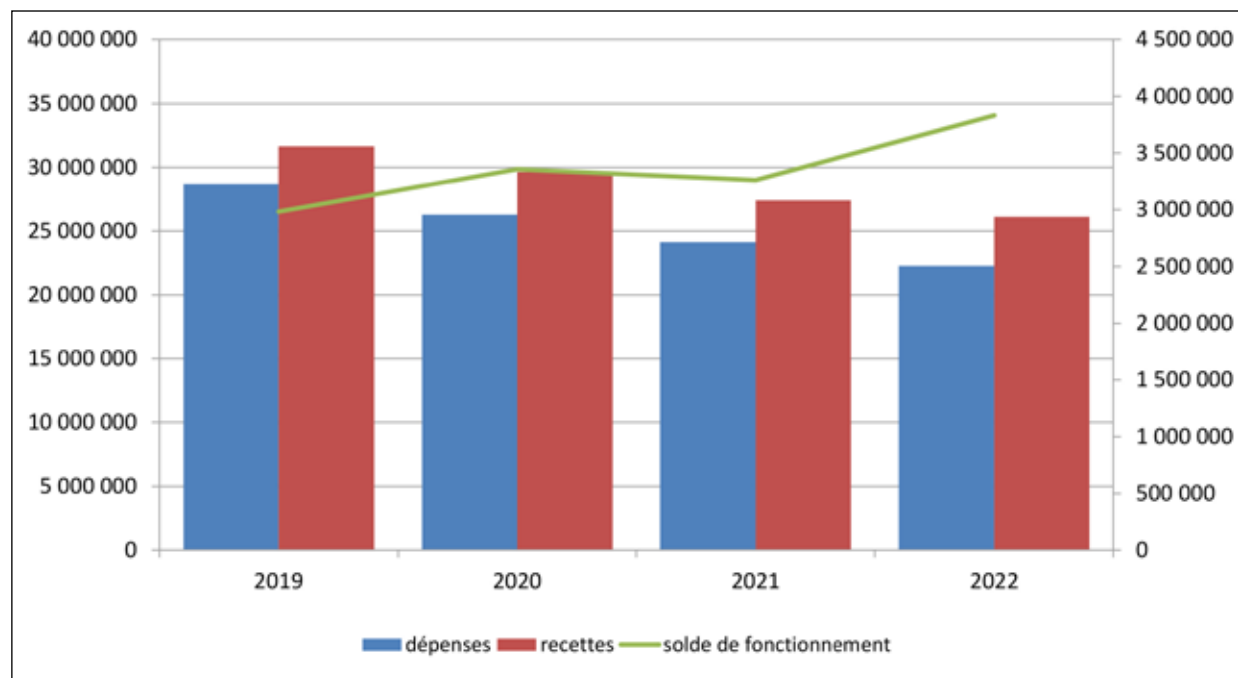
Dans les charges à caractère général (4,9 millions d'euros au budget primitif), les fluides (eau, assainissement, énergie, électricité, éclairage public, chauffage) représentent une dépense prévisionnelle de 1,75 million d'euros. Le poids de ces

dépenses rend indispensables les efforts menés depuis des années : remplacement des équipements énergivores, amélioration du pilotage des installations thermiques...

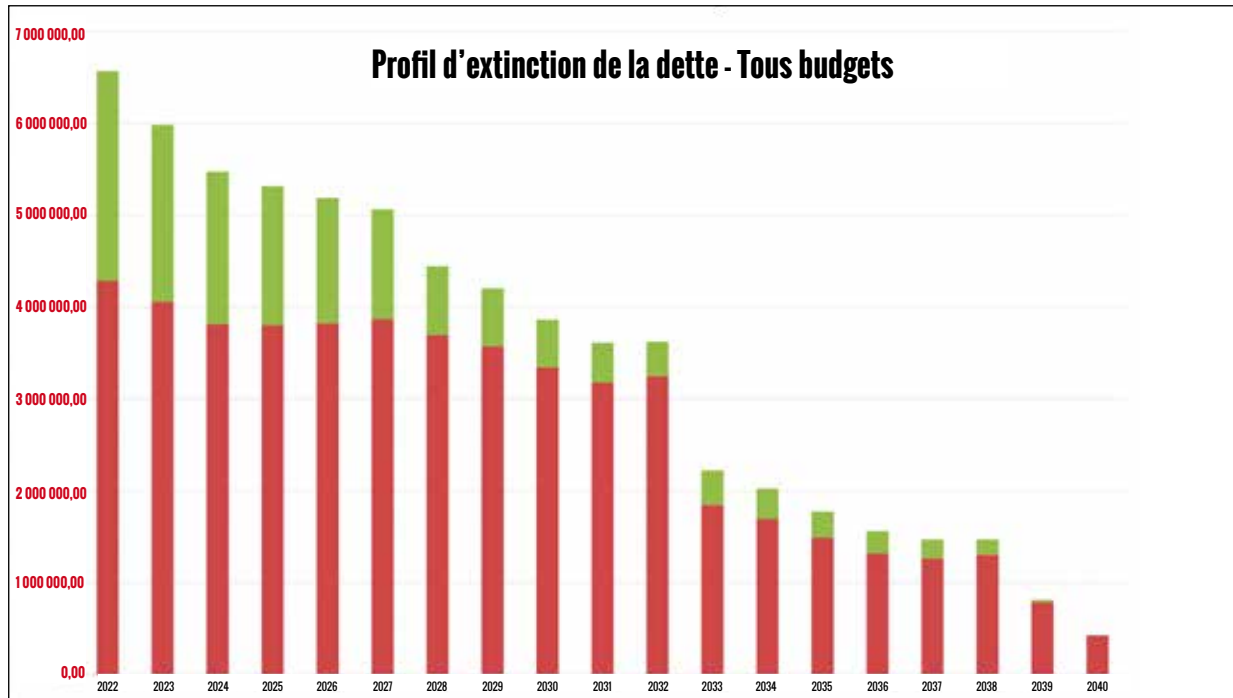
Les charges de personnel devraient s'élever à 10,8 millions d'euros (12 millions en 2020, estimé à 10,6 millions en 2021), avec une masse salariale stable à périmètre constant, en l'absence de grands mouvements de transferts de compétences ou de mutualisations en 2022.

Les autres charges de gestion courantes vont s'élever à 4,14 millions d'euros et prévoient notamment les subventions allouées au Centre communal d'action sociale (900 000 euros), à la Caisse des écoles (293 200 euros), aux associations, écoles privées et autres (971 750 euros).

Le reste des 22,3 millions d'euros de dépenses de fonctionnement sera consacré aux dépenses imprévues, charges financières, charges exceptionnelles, dotations aux provisions, ainsi qu'au remboursement des intérêts de la dette (1,7 millions d'euros). Le delta entre recettes et dépenses servira en partie à poursuivre le désendettement (lire par ailleurs) et en partie à mener à bien les projets d'investissement.



Désendettement et investissements au cœur de la stratégie municipale



Dans la section de Fonctionnement, l'excédent des recettes sur les dépenses permet de dégager ce que l'on appelle l'autofinancement brut, reversé ensuite en section d'investissement. En 2022, cet autofinancement brut représentera 3,83 millions d'euros, malgré les effets de la crise sanitaire et la nécessité de combler le déficit d'exploitation d'Aquanova America dû aux fermetures sanitaires. Cet autofinancement brut permet de rembourser une partie du capital de la dette puis de financer les investissements. Au 1^{er} janvier, le capital de la dette est de 51 millions d'euros. Soit deux fois le budget de fonctionnement... C'est dire

l'importance d'une gestion sérieuse et réfléchie au quotidien ! L'autofinancement brut, les subventions reçues ainsi que le Fonds de compensation de la TVA composent l'essentiel des recettes de la section Investissement (10,6 millions d'euros). Ces recettes sont complétées par un emprunt nouveau de trois millions d'euros. Côté dépenses d'investissement, la municipalité doit avant tout rembourser le capital de la dette : aux alentours de 4,2 millions d'euros en 2022 pour l'ensemble des budgets. La part laissée au financement des différents projets (lire page suivante) s'élève à 5,5 millions d'euros.

Ainsi, progressivement, le stock de la dette de la Ville diminue, les nouveaux emprunts souscrits étant inférieur en montant à ceux remboursés. Dans le même temps, la qualité de cette dette s'améliore, puisque la Ville rembourse et solde petit à petit des emprunts coûteux, voire toxiques (taux d'intérêts qui dépasse 20 %) et les remplace par des emprunts à taux fixes avec des taux faibles : 0,6 à 0,7 % sur 20 ans pour les derniers emprunts souscrits par la Ville. En procédant ainsi, la municipalité préserve sa capacité d'investissement et assainit sa situation financière.

LE POIDS DU COVID

Entre les dépenses imprévues et le déficit d'exploitation du complexe Aquanova America, dû à la fermeture de l'établissement, que la Ville a dû combler, le COVID aura "coûté" 900 000 euros à la collectivité en 2020. Des charges que la municipalité a choisi d'étaler sur trois ans, 2021, 2022 et 2023. Un choix qui lui a permis de garantir un haut niveau d'investissements dès 2021 afin de proposer un plan de relance efficace à son échelle et soutenir les professionnels qui ont été en difficulté. Elle a refusé la possibilité qui lui était offerte d'assumer ces 900 000 euros sur cinq ans afin de ne pas "plomber" la totalité du mandat.

ALLIANCE
AMBULANCE

Ambulances - VSL - Taxi
☎ 03 29 55 00 85 - 03 29 56 48 38
LA DEODATIENNE - S.O.S SAINT DIE

4, rue Marie MARVINGT
Z.A.C de la madeleine
88100 Saint-Dié-des-Vosges
munoz.sebastien@alliance-ambu.9pass.net

DISTRI CLUB MEDICAL

Vente & Location de matériel médical
Confort & Bien-être

Retrouvez-nous
14, rue de la Madeleine
88100 SAINT-DIE-DES-VOSGES
Tél. 03 55 23 34 16
saint-die@districtclubmedical.com

Meilleurs Voeux 2022
saint-die.districtclubmedical.com

JEAN-MARIE VONDERSCHER, ADJOINT AUX FINANCES, AUX RESSOURCES HUMAINES ET À L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE



Quelle stratégie budgétaire la municipalité met-elle en place ?

« Nous avons souhaité poursuivre le désendettement d'un million d'euros par an, minimum. Grâce à cette volonté de diminuer le capital de la dette à rembourser, des marges de manœuvre s'ouvriront ces prochaines années et ça profitera à l'investissement. Sur le budget 2022, nous rembourserons 1,7 million d'euros d'intérêt sur la section de Fonctionnement et 4,2 millions d'euros de capital sur la section Investissement. Le recours à un emprunt de 3 millions d'euros nous permet de consacrer 5,5 millions d'euros au financement de nos projets. Au quotidien, nos objectifs sont les mêmes que lors

des exercices précédents : une maîtrise des charges à caractère général (- 2 %) et des dépenses réelles de fonctionnement (inférieures à + 1.2 %), et une stabilisation des dépenses de personnel. »

Quels leviers pouvez-vous encore actionner ?

« Les marges de manœuvre sont moindres que lors du premier mandat de David Valence compte tenu du travail déjà réalisé. Il nous faut donc continuer nos efforts. L'augmentation du prix des énergies aura un impact significatif même si la Ville est partiellement protégée grâce au réseau de chaleur qui alimente, par biomasse, une partie des équipements municipaux. Autre exemple, on va être touchés par

l'inflation sur les fournitures. Il nous faut donc être vigilants, éliminer tout gaspillage, procéder à des achats efficaces et responsables, sans pour autant altérer la qualité du service proposé aux Déodatien. »

Quand pouvons-nous espérer voir le bout du tunnel ?

« Nous devrions avoir une première rupture en 2024 avec la fin d'un certain nombre de prêts. Deuxième rupture en 2027 avec la fin des emprunts structurés. La troisième rupture est attendue pour 2032. Tout cela bien sûr si l'on reste dans la dynamique d'esprit qui est la nôtre : rembourser plus que ce que l'on emprunte. »

Les grands investissements 2022

Les 5,5 millions d'euros d'investissements que la Ville dégagera en 2022 permettront le lancement ou la réalisation de nombreux projets, en plus des plans pluriannuels consacrés à la réfection de la voirie, à l'informatisation des écoles...

Redynamisation du centre-ville

Poursuite de l'opération programmée d'amélioration de l'habitat, qui permet de subventionner les propriétaires privés pour la reprise et l'amélioration de logements vacants, l'isolation thermique ou phonique des logements, la création d'espaces extérieurs...

Travaux d'aménagement rues Gambetta, de la Meurthe et parking du Sauveu : ils seront lancés en 2022, en lien avec le Pôle d'échange multimodal porté par l'Agglomération, pour un montant estimé de travaux d'un million d'euros.

Bâtiments scolaires

Lancement d'un audit global des bâtiments scolaires pour en programmer la rénovation fonctionnelle et énergétique, ainsi que la mise aux normes.

Végétalisation des cours d'écoles : après l'école Fernand-Baldensperger l'an dernier, l'école Gaston-Colnat bénéficiera en 2022 de la végétalisation de la cour de récréation, pour un montant estimé de 220 000 euros TTC.

Valorisation patrimoniale et culturelle

Réhabilitation de la chapelle Saint-Déodat et de ses extérieurs, pour un montant estimatif des travaux de 250 000 euros

Centre d'interprétation Le Corbusier : le projet de centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine, porté par l'association LC48, recevra le soutien de la Ville à hauteur d'un



million d'euros, sur les 6 millions d'euros de dépenses prévisionnelles.

Bâtiments et équipements sportifs

Programmation de rénovation des équipements sportifs : la Ville va consacrer une enveloppe annuelle de plus de 100 000 euros par an à l'entretien et à la mise à niveau des équipements et bâtiments sportifs. En 2022, elle portera également la rénovation des cours de tennis extérieurs.

Développement durable

Création d'un parc naturel et pédagogique sur le site Dormeuil : 2022 verra le lancement de la phase d'étude d'un projet qui vise à transformer le site en parc naturel et pédagogique dédié aux animations liées à l'éducation à l'écologie et au développement durable.

Eclairage public : dans le cadre du CREM (Conception, Réalisation,

Exploitation et Maintenance de l'éclairage public), le remplacement de 279 luminaires est programmé en 2022, pour 206 000 euros TTC, en plus des 75 000 euros investis chaque année sur d'autres travaux relatifs à l'éclairage public (renouvellement, enfouissement...)

Vidéoprotection

Poursuite du déploiement du système municipal

Budget participatif

Le principe du budget participatif a été acté en 2021. Une enveloppe de 100 000 euros par an est allouée pour réaliser des projets proposés par les Déodatien.



CONTINUER À VOUS SERVIR



ERIC ET SON ÉQUIPE VOUS REMERCIENT POUR LA CONFIANCE ET LA FIDÉLITÉ QUE VOUS LEUR AVEZ ACCORDÉ TOUT AU LONG DE CETTE ANNÉE TRÈS COMPLIQUÉE, ET VOUS SOUHAITENT UNE BELLE ANNÉE 2022 PLEINE DE PROJETS, DE RÉUSSITE, DE RICHESSE ET SURTOUT DE SANTÉ.

2022

SOLDES : DU LUNDI 3 AU LUNDI 31 JANVIER 2022

S.V.D. SAINT-DIÉ
17, rue Antoine de St Exupéry - 88100 Saint-Dié-des-Vosges
Tél. : 03 29 27 29 70 - www.procie-st-die-des-vosges.com

procie.com Réservez en ligne et payez en magasin 



 **L'Age d'Or**
Résidence médicalisée

Située au cœur de Saint-Dié-des-Vosges, à proximité directe du centre-ville. La Résidence de l'Age d'Or est un EHPAD (Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes) **d'une capacité d'accueil de 55 résidents.**

La Résidence de l'Age d'Or propose un espace architectural original et lumineux. Les chambres sont organisées autour d'un patio éclairé par la lumière naturelle d'une vaste verrière qui en fait un **véritable lieu de convivialité.**

Les chambres sont individuelles et spacieuses et l'établissement dispose également de chambres doubles permettant l'accueil de couples.

La philosophie de la Résidence est basée sur des projets de vie et de soins individualisés pour chaque résident. L'équipe prend en compte **les habitudes de vie de chaque personne accueillie et s'attache à développer leur autonomie et leur participation sociale à la vie quotidienne de l'établissement.**

Afin de mieux nous connaître n'hésitez pas venir visiter notre site internet, ou bien, venir découvrir la résidence, nous serons ravis de vous faire visiter notre établissement.

Résidence de l'Age d'Or – 21, rue du Maréchal Foch – 88100 Saint-Dié-des-Vosges – 03 29 56 00 01 – www.ehpad-agedor.fr

JACQUEMIN
— services —

Paul-Rémi
JACQUEMIN

☎ 06 48 67 50 40
✉ JACQUEMIN.SERVICES@GMAIL.COM

 **JACQUEMIN**
affûteur-remouleur

Tous travaux d'affûtage pour les Métiers de bouche, Travail du bois, Esthétique, Confection, Jardinage-Bricolage...

AFFÛTEUR-RÉMOULEUR CERTIFIÉ NIVEAU 3

 **JACQUEMIN**
serrurier-dépanneur

Tous travaux de serrurerie, dépannage et installation. Serrures, portes, fenêtres, volets roulants et stores.

24/7 SERRURIER DÉPANNÉUR CERTIFIÉ NIVEAU 4

TRIBUNES POLITIQUES

Saint-Dié écologique et citoyenne

L'année 2021 s'est achevée comme elle avait commencé... la pandémie «COVID» n'aura fait qu'une courte pause et par conséquent, ils auront été rares les conseils municipaux où nos 3 sièges auront été occupés en Mairie. Mais comme tous, nous nous sommes adaptés et avons appris à travailler différemment. La visioconférence est devenue notre outil de communication et nous aura permis d'être présents plus facilement au sein des différentes commissions se réunissant et dont nous sommes membres actifs. Entendez par là, qu'il est parfois plus évident de se connecter derrière un écran quand les actifs que nous sommes, ont à peine le temps de quitter leur poste de travail pour rejoindre à temps la réunion. Et ça c'est au meilleur des cas, quand la rencontre est fixée à une heure permettant notre présence. Il n'est pas question de ne pas représenter celles et ceux qui nous ont fait confiance aux urnes, mais le choix des horaires n'est pas toujours démocratique ! Nous sommes là, nous nous adaptons.

L'année fut marquée par le 1^{er} budget participatif proposé aux Déodatien, belle initiative que nous avons largement soutenue, mais pour laquelle nous avons suggéré un calendrier moins serré, des dossiers présentés de manière anonyme lors de leur sélection, une communication différente, une conférence de presse à laquelle nous aurions apprécié être invités vu notre investissement et notre attachement à vouloir que chaque projet soit distingué et félicité... mais nous sommes de nature optimiste et nous ne doutons pas que le projet budget participatif 2022 puisse évoluer, tenant compte de nos suggestions ! Il se dit d'ailleurs que l'édition 2021 a été soufflée par la précédente opposition. Aurons-nous cette même attention ? Une page nouvelle est à écrire à l'aube de cette nouvelle année ! Nous poursuivrons le chemin, avec les valeurs qui sont les nôtres, l'écoute, la bienveillance et la liberté de parole.

Nous vous souhaitons une très belle année et avons une pensée particulière pour les plus fragiles d'entre vous.

Les élu.e.s de Saint-Dié Écologique et Citoyenne.

Rassemblement pour Saint-Dié

Le Rassemblement National à Saint-Dié vous souhaite une bonne année 2022 !

2021 a été une année troublée par la crise sanitaire et les mesures parfois iniques et incompréhensibles prises par le gouvernement.

Cette tribune est, pour moi, l'occasion de vous souhaiter à tous une belle et heureuse année.

Et avant tout, je vous souhaite d'avoir, à l'avenir, un maire qui pense d'abord à la sécurité des Déodatien et à l'entretien de notre ville, plutôt qu'à faire réélire Emmanuel Macron en lui apportant officiellement son soutien.

Geoffrey Mourey, conseiller municipal

CENTRE AUTOMOBILES

Achats
Ventes
**Location
de véhicules**



203 Rue de Colmar 88100 SAINTE MARGUERITE
 Service Commercial Tél. : 06 68 72 31 90 - SAV : 06 34 64 61 41
 Siren : 823 753 207 - Mail : centre.autos@hotmail.com

Ville et Etat : des engagements mutuels pour la sécurité et la tranquillité publique

Parce que la sécurité et la tranquillité publique sont une préoccupation quotidienne pour la municipalité, mais une préoccupation qu'elle ne peut assumer ni assurer sous sa seule responsabilité, la Ville de Saint-Dié-des-Vosges et l'Etat ont co-signé, le 7 décembre, un Contrat de sécurité intégrée qui porte les engagements mutuels en termes de moyens et d'outils de prévention. Ces engagements réciproques viennent consacrer le travail de coopération étroite et dynamique mené depuis plusieurs années entre la police nationale et la Ville. La forte occupation sur le terrain, les échanges d'informations constants et des opérations communes de

lutte contre la délinquance de droit commun et de sécurité routière sont la partie émergée de l'iceberg pour endiguer notamment les phénomènes de trafic de stupéfiants et de rodéos urbains, dans une cité où la délinquance générale est en baisse. Ce contrat de sécurité intégrée permet d'approfondir le travail partenarial existant.

Parmi les engagements couchés sur papier : le maintien, par l'Etat, des effectifs de sécurité publique à 44 policiers, tandis que la Ville garantit un effectif de 20 policiers municipaux. Davantage de patrouilles sur le terrain pour la Nationale, une Municipale encore plus proche (brigade VTT, fonctionnement en soirée en été...)...



Police municipale : un poste mobile pour toujours plus de proximité

C'est l'une des nouveautés du contrat de sécurité intégrée : la mise en service d'un poste mobile de proximité. Ce nouvel équipement de la police municipale, c'est un véritable bureau roulant, un Renault Master équipé comme un poste de police, avec matériels de radiocommunication, informatiques... Ou quand le service public va directement à la rencontre de la population. Des permanences y seront assurées trois fois par

semaine dans différents quartiers de la ville (et pas uniquement dans les quartiers sensibles) pour les mains courantes, le dispositif Tranquillité vacances et tous les actes qui peuvent être réalisés au service du bureau de la place de l'Europe. Autre atout : développer les partenariats avec les travailleurs sociaux, les associations, pour aller à la rencontre des victimes ou personnes en difficulté, mener des campagnes de sensibilisation,

être en première ligne sur des forums des métiers, assurer un poste de commandement lors de manifestations, de catastrophes naturelles... Bien évidemment, ce véhicule est adapté pour les contrôles de sécurité.

Proximité, écoute, information, sensibilisation... Les services que permet ce poste mobile s'inscrivent dans l'action quotidienne menée par les 20 agents de la police municipale.

Réfection du parking du stade de rugby Pierre-Pebay

Dès la fin novembre 2021, un grand va-et-vient d'engins de chantier en œuvre sur le parking du stade de rugby Pierre-Pebay a été remarqué en train de restaurer cet espace de la ville apprécié des sportifs, de leurs supporters, mais aussi de nombreux promeneurs.

Sur le terrain, les ouvriers de la société Colas ont posé des bordures en utilisant un matériel adapté qui permet, par aspiration, d'éviter de porter les blocs à la main. Une première phase a permis de décaper, sur 10 cm, l'ensemble du revêtement existant en terre du Valtin. Et de recharger ensuite pour stabiliser le sol sur lequel sera posé un enrobé. Un ouvrage central prendra forme pour être végétalisé. Quarante-deux places de stationnement seront ainsi créées.

A quelques pas de là, des aménagements profitent aux vestiaires du stade de rugby. Ce

local avait été installé il y a quelques années de façon à offrir un espace de remplacement temporaire à ceux qui avaient été détruits par un incendie. Lors d'une visite de chantier, l'adjoint Mustafa Guglu précisait que les

revêtements de sol, dont celui de la douche, ont été changés. La construction de nouveaux vestiaires en dur est étudiée.



CITOYENNETÉ : DÉMARCHES NUMÉRISÉES

Depuis le 1^{er} janvier, tout enregistrement de dossier de titres d'identité se fait en ligne sur www.saint-die.eu : informations sur les démarches, prise de rendez-vous... Des messages avec synthèse de la demande et les justificatifs à apporter vous seront ensuite envoyés.

Utile pour connaître les besoins de la population, le recensement en ligne est à privilégier. A compter du 20 janvier, des identifiants remis par un agent recenseur de la mairie vous permettront de répondre à un questionnaire en ligne. Les personnes non-équipées pourront répondre sous format papier.

Info sur www.le-recensement-et-moi.fr/rpetmoi/ ou en mairie.



Samedi 15 à 20 h 30

Cirque acrobatique «Somos» par la Cie Bêstïa

Espace Georges-Sadoul



Du 8 janvier au 12 février

Exposition Moé Yamakoshi

Vernissage le samedi 8 à 18 h

Rencontre avec l'artiste
vendredi 28 à 18 h 30

Espace des Arts Plastiques Cepagrap

Dimanche 23 en journée

Tennis de table - Championnat par équipe

Gymnase René-Perrin



Dimanche 23 à 9 h

Badminton - Tournoi interclub N3

Gymnase Léo-Lagrange



Jusqu'au 30 janvier

Concours Dis-moi dix mots...qui (d')étonnent - Rédaction d'après les dix mots proposés par le ministère de la Culture.

A déposer sur place ou à envoyer par mail à la
médiathèque Jean-De-La-Fontaine / [https://
escales.sddv.fr/](https://escales.sddv.fr/)

Jusqu'au 27 février

«Comme des roses dans un jardin de neige»

Expo photos de Philippe Colignon dans le
cadre du cycle-hommage au poète Yvan Goll
Musée Pierre-Noël

Jusqu'au 28 février

Expo « Recherche et trouve»

BU de l'IUT

Lundi 3 à 14 h 30

Conférence UCP «Les paysages de la France témoins de son histoire géologique» par M.

Deschamps

Musée Pierre-Noël

Mercredi 5 et jeudi 6

Visite commentée du Musée de la Ménelle (Association Guerre en Vosges) proposée par la SAMM -

Groupe limité à 12 personnes
Sur réservation uniquement auprès de M.C.
Fusilier ou M.T. Joliez
07 67 88 28 49 ou 06 08 09 07 02

Lundi 10 à 14 h 30

Conférence UCP «Bucarest : histoire et actualité» par V. Maruta

Musée Pierre-Noël

Lundi 17 à 14 h 30

Conférence UCP «A la découverte du neuvième art : une lecture de Tintin au Tibet ou la recherche de l'absolu» par L. Larret

Musée Pierre-Noël

Vendredi 21 à 17 h 15

Conférence Budé «Les usages publics de l'histoire, une passion française ?» par J. Léonard

Amphithéâtre du Lycée Jules-Ferry

Vendredi 21 à 17 h 30

Conférence «Le parcours de vie d'un écrivain-poète né en 1891 à Saint-Dié», retracé avec des extraits de

ses textes lus par Simone Cukier, Raymonde
et Pierre Lambillon et Nadine Albert-Ronsin
dans le cadre du cycle hommage à Yvan Goll

Samedi 22 à 18 h 30

Contes pour toute la famille sur le thème de l'amour dans le cadre des Nuits de la lecture par La Cour des Contes

Médiathèque Jean-de-la-Fontaine

Samedi 22 de 17 h à 20 h

L'Artothèque vous accueille !

Louez une œuvre d'art pour 15 € pour 3 mois
Espace des Arts Plastiques Cepagrap
Tél. : 03 29 56 26 04

Samedi 22 à 19 h

**Volley-ball
Les Louves Elites F /
Stade Laurentin**

Palais Omnisports Joseph-Claudel

Dimanche 23 à 9 h

**Badminton Tournoi
interclubs N3**

Gymnase Léo-Lagrange

Dimanche 23 en journée

**Tennis de table
championnat par équipe**

Gymnase René-Perrin

Lundi 24 à 14 h 30

**Conférence UCP «Les énergies
renouvelables, intermittentes
et variables : bilan du désastre
et de la perte d'indépendance
allemande et européenne» par P.**

Bouly
Musée Pierre-Noël

Mardi 25 de 14 h 30 à 16 h

**Tricot'papote : atelier manuel et
convivial autour du tricot**

Médiathèque Jean-de-la-Fontaine

Mercredi 26 à 18 h

**Audition des classes de piano et
violon de Mikiko Moulin et Olga
Ferry**

La Nef / Conservatoire Olivier-Dou-
chain

Vendredi 28 à 18 h

**Hommage à Georges Brassens,
concert organisé par Émilie
Meistersheim, réunissant des
élèves de plusieurs classes**

La Nef / Conservatoire Olivier-Dou-
chain

Vendredi 28 à 20 h

**Soupe contée
par La Cour des Contes**

Renseignements au 03 29 50 60 95
ou au 06 28 32 20 68

Association Elan
de Nayemont- les-Fosses

Lundi 31 à 14 h 30

**Conférence UCP «James Tissot,
peintre de l'élégance et de la
modernité» par E. Thirion**

Espace Georges-Sadoul

Mardi 1^{er} février à 20 h 30

**Théâtre, masques et
marionnettes «La visite de la
vieille dame» par la Cie Les
Têtes de Bois,**

proposé par Côté Jardin
Musée Pierre-Noël

PORTES OUVERTES AU CEPAGRAP

L'Espace des Arts Plastiques, 20 rue 10^e-BCP, est l'une des dernières structures du département qui offre la possibilité de pratiquer la photographie argentique noir et blanc. Venez découvrir, à l'occasion des portes ouvertes spéciales, lundi 10 janvier de 17 h à 20 h, une approche plus traditionnelle, (plus) tactile de l'image. Expérimentez le Rayogramme, le Sténopé, la magie du tirage, le passage du numérique à l'argentique. Vous aurez aussi la possibilité de manipuler par vous-même, avec le matériel de l'Espace, dans le respect des gestes barrières, et de garder vos créations.

LE VOYAGE DE MARCO

C'est à un conte musical, organisé par Orchestre +, réunissant l'Orchestre Symphonique et le chœur d'enfants des écoles Clémencet-Darmois, Baldensperger, Brunot et le collège de la Providence que vous pourrez assister le samedi 29 à 20 h 30 ou le dimanche 20 à 16 h à l'Espace Georges-Sadoul. Nous sommes en 1324, sur les quais de Venise, Marco Polo vient de mourir ... L'orchestration et les différents styles musicaux présents dans Le voyage de Marco ont l'ambition de peindre en musique 12 tableaux successifs, reliés par la trame du récit, tout en développant l'unité de l'œuvre à travers le thème de l'Orient et la musique de Venise.



*Les cheminées Perrin vous souhaitent
une belle année 2022*

Cheminées PERRIN

**aussi
votre spécialiste
en Poêles à granulés et bois...**

13, Quai Leclerc • SAINT-DIÉ • 03 29 55 48 95
cheminees.perrin@wanadoo.fr - www.cheminees-perrin.com - www.stuv.com

YVON CLAUDE

« La musique n'a ni frontières, ni barrières sociales »

Natif de Saint-Dié-des-Vosges, viscéralement Déodatien par ses racines paternelles, Yvon Claude est tombé très jeune dans le chaudron musical qu'alimentaient à l'époque ses voisins de la rue du Petit-Saint-Dié. Trois férus de clarinette, trombone et trompette. Côté maternel, ses origines mosellanes l'ont imprégné de souvenirs familiaux, de nature et jeux partagés avec ses cousins.

QUELQUES DATES

1949 : naissance à Saint-Dié

1959 : débute la clarinette

1964 : intègre l'harmonie municipale de Saint-Dié

1969 : travaille pour Peltex

1971 : service militaire à Rastatt en Allemagne, intègre la musique des FFA

1973 : embauché par la Ville au foyer de l'Orme comme professeur de clarinette

1977 : mariage avec Catherine

1978 : naissance de Julien

1980 : directeur adjoint de l'harmonie municipale

1981 : temps complet prof de clarinette et solfège,

1982 : naissance d'Élise

1983 : création du quatuor de clarinette SDDV

1989 à 1991 : Directeur intérimaire du conservatoire Olivier-Douchain

1992 : à l'origine du jazz club avec Jean-Marie Antoine

2009 : fin de carrière professionnelle

MON QUARTIER

Dijon

Le gamin d'alors n'a qu'une dizaine d'années lorsqu'il suit les cours de clarinette dispensés par Henri Deschamp. Plus tard, il ira se perfectionner à Strasbourg et à Metz avec Serge Dangain, un maître en la matière. Au sortir du collège, il intègre l'école de la Chambre de Commerce, en relation avec la faculté de Droit, et obtient un certificat d'études administratives et financières.

Il commencera sa carrière professionnelle au sein de la société Peltex. Une entreprise où il restera trois ans avant d'être embauché par la mairie de Saint-Dié pour deux mi-temps. L'un en qualité de professeur de clarinette, le second à la MJC du foyer de l'Orme. Adolescent, il est accueilli parmi l'harmonie municipale, maintenant devenue Orchestre d'harmonie pour Orchestre +. Il y restera sans interruption pour jouer de la clarinette basse. Membre fondateur du Jazz-Club de Saint-Dié-des-Vosges avec le Fraxinien Jean-Marie Antoine, Yvon Claude préside depuis plus de vingt ans cette association composée de deux orchestres.

Des amitiés sincères

En collaboration avec Michel Bisson pour le livret, au cours des années 80, il écrira «Déodat», un opéra pour orchestre à vent pouvant réunir plus de dix-huit musiciens, deux chanteurs solistes et un chœur de cent personnes. Modeste, il en parle peu. «J'ai écrit de la musique, entre autres pour des quatuors pour clarinettes, et des morceaux pour l'orchestre jazz, mais je n'ai pas de grandes prétentions, je ne me revendique pas compositeur.» Yvon Claude se souvient avec bonheur des bals populaires animés par des musiciens. Il se réjouit d'avoir eu l'occasion dans ce milieu de rencontrer et nouer des amitiés sincères avec des personnes de tous

horizons.

Fidèle à Saint-Dié-des-Vosges, Yvon Claude a refusé quelques belles opportunités. «Malgré des propositions très intéressantes dans des localités plus importantes que la nôtre en nombre d'habitants, j'ai privilégié la qualité de vie de la Déodatie et la proximité familiale. J'y ai construit ma maison dans le quartier de Dijon. Si j'ai pu faire tout cela, c'est aussi grâce à Catherine, mon épouse qui m'a toujours soutenu dans mes activités.» Yvon Claude compte grosso modo, quelque deux mille concerts, auxquels il a participé, souvent en bénévolat. Il a également beaucoup voyagé, notamment dans les pays jumelés avec Saint-Dié-des-Vosges.

Ancien trésorier, toujours membre du conseil d'administration de l'antenne locale France-Victimes, il se porte à l'écoute, pratique la médiation pénale et le soutien. Cinq fois grand-père et même maintenant bisaïeul, il adore jouer avec tout ce petit monde, car outre l'éloignement de ses deux enfants pour raisons professionnelles, son regret exprimé reste d'avoir été très souvent absent de son foyer. Maintenant retraité, son jardin, les grandes balades avec Dana son chien, ou à vélo (un autre de ses hobbies) lui apportent un plaisir tranquille.

Yvon Claude conserve sa passion pour tous les arts. «Bien que très physique, je continue de pratiquer la musique, car elle apporte du bien-être et donne de quoi rendre les autres heureux, j'aime les gens !»

